CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E47309** **VALABLE JUSQU'AU** **20/03/2027**

ÉDITÉ LE 06/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/03/1991

Raison sociale : CONSTRUCTION METALLIQUE DU BOCAGE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/04/2004

Sigle : CMB

Capital : 200 000

79 RUE LA FONDANIERE
85120 TERVAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 381 291 087 00017

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 5421520

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 11098746704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 11098746704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 51 69 64 86 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
D.C.F. (520 695 289) / CRABEIL DAMIEN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : accueil@cmb85.fr

Effectif moyen : 49 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 17 169 701 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	49	21/03/2024
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)	49	21/03/2024
4421	Structures métalliques		21/03/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/02/2026 15:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.